

# L'Église

*Cette église romane qui dépendait de l'Abbaye de Déols aurait été construite aux 11ème et 12ème siècles.*

*Elle présente des similitudes avec les églises de Vic et de Lourouer Saint Laurent.*

*Cette église fut brûlée par les Huguenots le 10 août 1568.*

*Relevée de ses ruines après les guerres de religion elle était encore en bien mauvais état quand M. de Fontblanche (curé de la paroisse) la fit réparer en 1757.*

*Dévastée de nouveau pendant la Révolution Saint Martin de Pouligny (nom de la commune au Moyen Age) cessa d'être paroisse.*

*En 1882 les habitants de Pouligny Saint Martin décidèrent de la réparer grâce à une souscription et à une allocation de l'Etat.*

*Elle retrouva donc une partie de son état primitif à l'exception du clocher qui fut construit aux moindres frais vers 1920.*

*L'édifice se compose d'une nef voûtée en bois et du chœur, autrefois voûté en pierre, qui se termine par une abside dite en « cul de four ».*

*Séparant les deux parties un arc de plein cintre sur l'intrados (la partie intérieure) duquel sont peintes des fresques pouvant dater du 13ème siècle.*

*Selon un historien, M. Duguet ces emblèmes représenteraient les quatre saisons ou les travaux des mois (des peintures semblables peuvent être observées dans les églises de Lourouer Saint Laurent et Paulnay).*

*De chaque côté de l'arcade deux petits autels : l'un dédié à la Sainte Vierge, l'autre à Saint Martin patron de la paroisse qui, sur un tableau au fond de la nef, est représenté partageant son manteau avec un pauvre.*

*A droite de l'église se dresse un bâtiment de caractère un temps appelé « Le Château », ancienne gentilhommière qui servit de presbytère et que la commune acheta pour y établir la Mairie et les écoles communales. Mais la place actuelle étant à l'époque le cimetière (le muret en pierres sèches encore visible le délimitait) il y avait*

*incompatibilité entre les jeux des enfants et le respect des morts ; aussi vers 1882 on transféra le cimetière, puis vers 1908 on construisit une école et une mairie.*



*Dernièrement le « Château » a été transformé en deux logements locatifs.*

